

Lettre municipale de mars 2021

Printemps en vue : en attendant la reprise d'activités normales qui sera facilitée par le progrès de la vaccination, il faut se préoccuper de la continuité de certains services essentiels. Période est propice à prévenir la constitution des nids de frelons asiatiques. De plus en plus : soigner le tri des déchets. Services de proximité : les nouveautés du multiservices et de la bibliothèque en libre accès. Enquête donnez votre avis sur vos besoins de services publics que nous essaierons d'améliorer avec la communauté des communes.

COVID : peu de cas signalés dans la région mais maintien des conditions sanitaires. Attestations nécessaires pour déplacements après 18h.

Comment se faire vacciner ?

Il y a toujours un délai d'attente mais des rendez-vous sont progressivement fixés pour **des personnes de + de 75 ans** qui ont appelé le centre de vaccination le plus proche : **Marmande SALLE EXPO** route de bordeaux au 05.53.20.31.10 ou en réservant votre rdv en ligne sur **Doctolib.fr**.

POUR TOUTE QUESTION, **un numéro vert national** est mis à disposition: **N° VERT 0800 009 110**

Vous pouvez aussi **contacter votre médecin** qui a la faculté de vacciner les personnes à risques de 50 à 75 ans en attendant que les pharmaciens puissent aussi le faire. Si vous avez des difficultés de transport, contacter la mairie, nous trouverons une solution.

Exceptionnellement un nombre limité de 7 personnes choisies parmi les plus âgées de Montignac-de-Lauzun ont pu bénéficier du bus de vaccination stationné à Laperche vendredi 5 mars.

Continuité électrique



Une coupure d'électricité a affecté une grande partie de la commune vendredi dernier. Le délai de rétablissement a été exceptionnellement long (plus de 24 heures pour une partie d'entre vous). En effet les équipes d'Enedis ont mis du temps à trouver et réparer le dommage d'une ligne HT enterrée et ont dû provisoirement installer des générateurs auprès de chacun des sept transformateurs distribuant le courant dans la commune.

Une intervention a été faite auprès d'Enedis et de la préfecture pour prévenir ce type d'incident qui, en cas de grand froid ou intempérie hivernale aurait pu avoir des conséquences graves : il s'agit de raccorder la partie terminale de notre réseau à une autre des desserte HT de manière à obtenir un « bouclage ». Ce dernier permettra alors de maintenir un approvisionnement en cas de coupure de la ligne principale. Pour vous apporter une information urgente par SMS, donnez à la mairie votre N° de téléphone mobile par SMS

Secrétariat 05.53.93.26.35 (ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi matin) - Courriel: mairie.montignacdelauzun@orange.fr
Site officiel: www.montignac-de-lauzun.fr Associatif : Face book « Montignac-de-Lauzun »

Continuité téléphonique : les poteaux téléphoniques cassés sont à signaler sur le site [Dommages Réseaux \(orange.fr\)](#) ou à la mairie qui s'en chargera. Seulement en cas de danger immédiat sur la voie publique appeler les pompiers (de même bien évidemment pour un fil électrique).

Prévenir au printemps les nids de frelons asiatiques

Comment fabriquer un piège à frelons asiatiques ?

Coupez le haut d'une bouteille d'eau (pétillante) et mettez le goulot vers le bas à l'intérieur.

Mélangez la même quantité de vin blanc, bière brune et sirop de fruit bien sucré, de préférence de cassis.

Renouvelez environ tous les 15 jours.



Pour empêcher au frelon de se constituer une maison, il faut attraper la reine avant qu'elle ne se mette au travail et qu'elle pondre des œufs durant la saison printanière. **La période idéale pour piéger cette fondatrice s'étend de fin février à début mai** quand celle-ci part à la recherche de nourriture pour subvenir aux besoins de sa progéniture et qu'elle n'a pas encore d'ouvrière pour le faire.

Eviter la hausse du coût de traitement des déchets

La collecte des déchets par la communauté des communes devient de plus en plus onéreuse du fait des conditions environnementales de leur traitement (saturation de site de d'enfouissement et taxe sur les activités polluantes). Pour éviter cette hausse des coûts (120 € environ par habitant aujourd'hui) il faudra veiller à **mieux trier les recyclables placés dans la poubelle jaune et réduire les déchets alimentaires biodégradables en les plaçant dans des composts. La communauté des communes envisage de mettre en place un système de tarification incitative en fonction du volume de déchets non recyclables déposé par chacun, les poubelles noires étant alors ramassées en « porte à porte ».**

Commerces et services :

Horaires du multiservices inchangés jusqu'à la fin du mois de mars (Tous les jours de 8h00 à 13h et le vendredi de 16h30 à 18h (commande de pizzas possible avant 17h30 : 05 24 30 66 73). **Spécial : crêpes et gaufres à parti du 8 mars et œufs de Pâques le vendredi 12 mars.**

Si le couvre-feu est levé en avril les horaires d'été s'appliqueront avec ouverture des après-midi de jeudi, vendredi et samedi en plus de 7 matinées

Bibliothèque libre accès (gel sur place et masques). Un tri y a été fait pour mettre en évidence les nouveautés. Vous pourrez aussi y pratiquer le **jeu d'Echecs (rendez-vous tous les mercredis à 15h, pour tous niveaux même débutant).**

Enquête pour les besoins de services publics

Une cinquantaine de personnes ont été interrogées par Amélie, à l'occasion d'un stage professionnel, sur les besoins de services publics. Si vous ne l'avez pas été il vous est possible de renseigner le questionnaire joint et de le remettre à la mairie.

Profil (facultatif):

- Age : - Situation professionnelle
- Adresse mail :
- Numéro de téléphone (y compris le portable pour que vous puissiez être alertés par SMS par la mairie en cas d'urgence) :

Multi-services municipal :

- Achetez-vous des articles à notre épicerie ? : Oui plusieurs fois par semaine, parfois, jamais.
- Qu'est qu'il vous plaît ou vous déplaît dans le multi-service ? :
- Etes-vous incité à acheter les produits s'y trouvant ?
- Quels horaires d'ouverture souhaitez-vous :
- Seriez- vous prêts à commander à l'avance des produits : Non – oui (lesquels) :
- Quels produits souhaitez-vous trouver à l'épicerie communale et qui ne s'y trouvent pas aujourd'hui ? :
- Qu'est-ce qui vous inciterait à aller à l'épicerie plutôt que à une grande surface et autre commerce ? :

Déplacements :

- Avez-vous des difficultés pour vous déplacer : Non, Oui
- Si oui, quels services souhaitez-vous obtenir de la commune ou de la communauté de commune : taxi à la demande, covoiturage, bus ou autres :
- Pour quelle(s) destination(s) : Miramont ; Marmande ; Villeneuve ; Bergerac ou autres :
- Et pour quelle(s) motifs(s) : travail ; soin ; achats ; relation ou autres ?

Démarches administratives :

Parmi les services suivants, quels sont ceux pour lesquels vous souhaiteriez trouver un Interlocuteur à proximité (Montignac, Miramont ou Lauzun). Soulignez-les parmi :

- impôts - accès aux soins - documents d'identité - emploi - assurance chômage - aide aux démarches « en ligne » - démarches de sécurité sociale (santé, retraite, famille) - aides aux entreprises environnement - initiation au numérique et à l'internet - autres (préciser :

Secrétariat 05.53.93.26.35 (ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi matin) - Courriel: mairie.montignacdelauzun@orange.fr
Site officiel: www.montignac-de-lauzun.fr Associatif : Face book « Montignac-de-Lauzun »

